



Les drogues illicites et leur usage en prison. Enquête auprès des détenus de la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (MACA) (Côte d'Ivoire)
Illegal drugs and their use in prison. Investigation with inmate house detainees of Abidjan (Côte d'Ivoire)

**Mathurin DJODJO^{1,3}, Samuel Brahim TRAORE^{1,4}, Kouadio Marc EBOUAT², Zana KONATE²,
Zié Moussa COULIBALY², Koffi BOTTI^{1,3}, Hélène YAPO ETTE^{1,3}**

Soumis à publication en septembre 2021 - Accepté pour publication en novembre 2021

RESUME

Objectifs. Déterminer la prévalence de la consommation de stupéfiants par les détenus de la MACA, décrire le profil socio-judiciaire et addictif de ces détenus usagers de stupéfiants et analyser les facteurs liés à la consommation de stupéfiants au sein de la MACA.

Méthodes. Il s'agissait d'une étude transversale et analytique de 400 détenus de la MACA choisis de façon aléatoire par méthode de Fischer et réalisée sur une période de trois (3) mois. Les analyses par SPSS.22 ont été réalisées à l'aide du test du Khi carré (X^2) et une valeur de $p < 0,05$ était considérée comme statistiquement significative.

Résultats. La prévalence de stupéfiants (cannabis principalement) au sein de la MACA est de 42 %. L'âge moyen de ces usagers de stupéfiants est de 28 ± 8 ans avec une prédominance masculine (98%). Les détenus usagers de stupéfiants au sein de la MACA sont des condamnés (76 %) et primo-délinquants (77 %). Les infractions justifiant leurs incarcérations sont dominées, notamment par les attaques aux biens (vols) avec 63 %. Les facteurs significativement associés étaient le niveau d'instruction, l'activité professionnelle, l'âge du détenu, le lieu de résidence en prison, le statut judiciaire et la nature des infractions.

Conclusion. La consommation de stupéfiants est très répandue au sein de la MACA. Elle se pratique sous toutes les formes et affecte 42 % de la population. La morbidité accrue et les conséquences psychosociales négatives de cette addiction, suggèrent la mise en place de programmes de prévention et de prise en charge de la toxicomanie au sein des prisons ivoiriennes.

Mots clés :

- Prison;
- Stupéfiants ;
- Détenus ;
- Côte d'Ivoire.

¹Université Félix HOUPHOUËT BOIGNY, Abidjan, Côte d'Ivoire

²Université Alassane OUATTARA, Bouaké, Côte d'Ivoire

³Institut de Médecine Légale d'Abidjan, Côte d'Ivoire

⁴Institut National de Santé Publique d'Abidjan, Côte d'Ivoire

Correspondant : **Mathurin DJODJO** - Courriel : djomathou@gmail.com

ABSTRACT

Goals. Determine the prevalence of drug use by MACA detainees, describe the socio-judicial and addictive profile of these drug user detainees and analyze the factors linked to drug use within the MACA.

Methods. This was a cross-sectional and analytical study of 400 MACA inmates randomly selected by Fischer's method and carried out over a period of three (3) months. SPSS.22 analyzes were performed using chi-square (X²) test and a p value <0.05 was considered statistically significant.

Results. The prevalence of narcotics (mainly cannabis) within MACA is 42%. The average age of these drug users is 28 ± 8 years with a predominance of men (98%). Inmates who use drugs within the MACA are convicted (76%) and first-time offenders (77%). The offenses justifying their imprisonment are dominated, in particular by attacks on property (theft) with 63%. Significantly associated factors were level of education, professional activity, age of detainee, place of residence in prison, judicial status and nature of offenses.

Conclusion. Drug use is widespread within MACA. It is practiced in all forms and affects 42% of the population. The increased morbidity and the negative psychosocial consequences of this addiction suggest the establishment of drug addiction prevention and care programs in Ivorian prisons.

Keywords :

- Jail;
- Narcotics;
- detainees;
- Ivory Coast.

INTRODUCTION

Une drogue illicite est une substance psychotrope dont la consommation et la vente sont interdites par la loi d'un pays. Selon leurs effets sur le système nerveux central, les drogues sont classées en dépresseurs du système nerveux central, en stimulants et en hallucinogènes^[1].

En dépit des interdictions institutionnelles, la consommation de drogues illicites reste endémique parmi les populations incarcérées. C'est le cas en Australie^[2], au Canada^[3] et en Angleterre^[4].

Compte tenu de la nature illégale de la consommation de drogues et du crime lié à la toxicomanie, il existe une forte concentration de consommation de drogues et de dépendance dans la population carcérale comparativement à la population générale^[5].

L'usage des drogues illicites constitue un risque sanitaire^[6]. Ce risque est somatique (surdoses, activités spécifiques des produits consommés, abcès post injection). Ce risque est psychiatrique, conséquence de l'exposition plus ou moins prolongée à des substances psychoactives. Ce risque est également infectieux : le mode de transmission prédominant des hépatites B et C et du VIH en prison, résulte de l'usage des drogues illicites en détention notamment les formes injectables^[6,7].

Pour contrer ce fléau de consommation de drogues illicite en prison, des mesures ont été instaurées. Ainsi, les détenus surpris en possession de drogues illicites sont généralement sanctionnés et punis conformément au règlement

carcéral^[7]. Les sanctions les plus communément appliquées sont la restriction des droits (visites d'amis ou de la famille, appels téléphoniques), la privation des permissions, l'expulsion des programmes de traitement spécialisés et/ou la cellule d'isolement. La possession de drogues peut avoir des conséquences sur l'application de la peine. Le détenu peut être privé de la liberté conditionnelle après avoir purgé l'essentiel de sa peine. La durée de la peine initiale peut être rallongée de quelques jours ou le détenu peut être mis en examen et poursuivi^[7].

En Côte d'Ivoire, le trafic et l'abus des stupéfiants ont progressé depuis 2002 en raison de la crise militaro-politique que le pays a connue [8,9]. Ce qui a justifié la mise en place d'un plan d'action intégré de lutte contre la drogue et la criminalité avec le concours du Programme des Nations Unies pour le Contrôle International des Drogues (PNUCID). Cependant, ce plan d'action n'intègre pas la problématique de l'usage des stupéfiants en milieu carcéral, contribuant à l'expansion du phénomène qui est souvent à l'origine d'activités criminelles et de désordre social^[10]. Quelle était la population carcérale et le profil des détenus qui s'adonnaient à la consommation de drogue ? Quelles étaient les différentes catégories de drogues consommées et quelles en étaient les conséquences ? Telles étaient les questions de recherche qui sous-tendaient ce travail au sein de la MACA qui est la plus grande prison de la Côte d'Ivoire.

Pour répondre à ces interrogations, nous avons réalisé cette étude afin de déterminer le niveau de consommation de drogues illicites

au sein de la MACA, de décrire le profil socio-judiciaire et addictif de ces détenus et d'analyser les facteurs associés.

I-METHODES

Type et cadre de l'étude

Il s'agissait d'une étude transversale à visée descriptive et analytique réalisée au sein de la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA) sur une période de 3 mois allant du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2019. La MACA est située à l'ouest de la ville d'Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire. Elle a été inaugurée en 1980 avec une capacité prévue de 1500 détenus, faisant d'elle la plus grande prison de Côte d'Ivoire. Cinq (5) bâtiments sont destinés à la détention, les bâtiments A, B, C, le bâtiment des assimilés (réservés aux détenus qui justifient d'un revenu mensuel supérieur ou égale à 200 000 FCFA ou environ 300 Euros) et celui des femmes. Les bâtiments A, B et celui des assimilés sont destinés aux prévenus ou condamnés pour délits. Le bâtiment C est affecté aux condamnés pour crimes et le bâtiment des femmes est naturellement voué à l'incarcération des femmes. Au moment de l'étude, la MACA comptait 7240 détenus adultes (231 femmes et 7009 hommes) et 18 membres du personnel de santé.

Population d'étude et échantillonnage

La population d'étude a été recrutée de façon aléatoire parmi les détenus de la MACA, inscrits sur le registre de l'administration pénitentiaire au moment de l'enquête. Les détenus adultes de sexe masculin ou féminin, condamnés ou prévenus et ayant donné leur accord verbal de façon libre et éclairée pour participer à l'étude ont été inclus dans l'étude. Les détenus en cellule disciplinaire, présentant des troubles psychiatriques évolutifs ou ayant refusé de participer à l'enquête n'ont pas été inclus dans l'étude.

La formule de Fisher (intervalle de confiance de 95 %, et le taux de prévalence de la consommation de stupéfiants en milieu carcéral estimé à 50 % en raison du manque d'étude locale), a permis de déterminer la taille de l'échantillon nécessaire pour l'étude. Celle-ci a été estimée à 400 détenus dont 388 hommes et 12 femmes. Les hommes étaient recrutés des différents bâtiments. Ce sont les bâtiments A (n = 121), bâtiment B (n = 163),

bâtiment C (n = 93), et le bâtiment des assimilés (n = 11). Les femmes ont été recrutées dans leur bâtiment.

Déroulement de l'enquête

Les informations ont été collectées au cours d'un entretien conduit par un enquêteur à partir d'un questionnaire anonyme hétéro-administré. Les entretiens individuels ont été ensuite menés dans un environnement respectueux de la sécurité et de la confidentialité, pour permettre aux participants de s'exprimer ouvertement sans risque de représailles. Au préalable, le motif de l'enquête était présenté et le caractère anonyme des réponses était spécifié. Le questionnaire comportait des données socio-démographiques (âge, sexe, situation matrimoniale, niveau d'étude et la profession exercée avant l'incarcération), des données judiciaires et pénitentiaires (situation pénale, statut carcéral, durée de l'incarcération et la nature des infractions) et des données sur la substance illicite consommée en détention (nature de la substance, la voie d'administration et la fréquence de consommation, les déterminants).

Analyse des données

Les données collectées ont été stockées dans une base de données Microsoft Excell, puis analysées à l'aide de SPSS version 22. Des statistiques descriptives ont été utilisées pour calculer les moyennes et les écart-types des variables numériques ainsi que les fréquences des variables nominales ou ordinales. L'association entre diverses variables et la consommation de substances illicites au sein de la MACA a été analysée à l'aide du test du Khi carré (X^2) et une valeur de $p < 0,05$ était considérée comme statistiquement significative.

RESULTATS

Description de la population étudiée

L'effectif global des détenus interrogés était de 400 détenus, composés de 388 hommes (97 %) et 12 femmes (3 %). L'âge médian de ces détenus était de 33 ans. Quarante pour cent (40 %) des détenus interviewés avaient un niveau d'étude secondaire et 78 % d'entre eux exerçaient dans le secteur informel avant leur incarcération. Sur le plan judiciaire, 72 % des détenus enquêtés étaient des condamnés, 82 % des primo-incarcérés et la durée de détention de 82 % de ces détenus interviewés était supérieure à 6 mois au moment de l'enquête. Les infractions à l'origine de leur incarcération étaient les atteintes aux biens des personnes notamment les vols (70 %). Au sein de la MACA, 74% des détenus interrogés étaient logés dans les bâtiments réservés aux prévenus ou condamnés pour des délits contre 23 % qui occupaient le bâtiment dédié aux criminels. Les femmes étaient logées dans un bâtiment réservé aux détenues quel que soit la nature de l'infraction (3 %). Le tableau I indique les autres caractéristiques socio-judiciaires des détenus enquêtés.

Tableau I : Répartition selon les caractéristiques socio-judiciaires des enquêtés / Distribution according to the socio-judicial characteristics of the respondents

Caractéristiques socio-judiciaires	N	%
Sexe		
Masculin	388	97
Féminin	12	3
Classe d'âge		
≤35 ans (adultes jeunes)	254	63,5
> 36 ans (adultes matures)	146	36,5
Niveau scolaire		
Non scolarisés	86	22
Primaire	105	26
Secondaire	160	40
Supérieur	49	12
Profession		
Sans-emploi	32	8
Secteur informel	312	78
Secteur formel	56	14
Lieu de résidence en prison		
Bâtiments (A, B, Assimilés, ...)	307	77
Bâtiment C	93	23
Situation pénale		
Condamnés	286	71,5
Prévenus	114	28,5
Statut carcéral		
Primo-incarcérés	331	83
Récidiviste	69	17
Nature des infractions		
Attentes aux biens	281	70
Atteintes aux personnes	64	16
Infractions à la législation sur les stupéfiants	55	14

Prévalence de la drogue et profil socio-judiciaire des détenus usagers de substances illicites

Parmi les 400 détenus consultés, 169 consommaient des stupéfiants pendant la détention, soit une prévalence de 42 %. Ces détenus consommateurs de drogues illicites avaient un âge moyen de 28±8 ans (extrêmes : 18-55 ans) et constitués de 98 % de sujets masculins et de 2 % de femmes. Sur le plan matrimonial, avant leur incarcération, 76 % de ces détenus étaient célibataires contre 24 % qui étaient en couple. Le tableau II indique que 81 % des détenus usagers de stupéfiants avaient moins de 36 ans, 77 % d'entre eux, avaient le niveau d'étude secondaire et 79 % exerçaient dans le secteur informel.

Sur le plan judiciaire, 76 % des détenus consommateurs de substances illicites étaient des condamnés, 77 % d'entre eux des primo-incarcérés et 89% avaient passé plus de 6 mois en détention au moment de l'enquête. Les infractions à l'origine de leur incarcération étaient représentées par les atteintes aux biens des personnes notamment les vols (74%). Les autres caractéristiques sont présentes dans le tableau II.

Tableau II : Motif d'initiation au tabac

Socio-judicial characteristics of inmates who use drugs

Caractéristiques socio-judiciaires	Effectifs (N = 169)	Pourcentage (%)
Sexe		
Masculin	165	98
Féminin	4	2
Classe d'âge		
≤35 ans (adultes jeunes)	137	81
> 36 ans (adultes matures)	32	9
Niveau scolaire		
Non scolarisés	35	21
Primaire	45	27
Secondaire	77	45
Supérieur	12	7
Profession		
Sans-emploi	28	16
Secteur informel	133	79
Secteur formel	10	5
Lieu de résidence en prison		
Bâtiments (A, B, Assimilés, ...)	109	64
Bâtiment C	60	36
Situation pénale		
Condamnés	129	76
Prévenus	40	24
Statut carcéral		
Primo-incarcérés	130	77
Récidiviste	39	23
Nature des infractions		
Attentes aux biens	127	75
Atteintes aux personnes	30	18
Infractions à la législation sur les stupéfiants	30	18
Autres (Troubles à l'ordre public...)	5	3

Facteurs associés à la consommation de drogue illicite à la MACA

La consommation de stupéfiants en prison avait débuté avant l'incarcération chez 89 % des détenus contre 11 % qui avaient été initiés pendant la détention. Avant l'incarcération, les détenus consommaient le cannabis (60 %) suivi des opioïdes (Tramadol) (24 %). Cependant, la durée de cette consommation de stupéfiants avant l'incarcération n'a pas été précisée.

Le tableau III indique que les détenus de moins de 35 ans, de bas niveau d'études et exerçant dans le secteur informel étaient susceptibles de consommer de la drogue en prison ($p < 0,05$). Sur les plans judiciaire et pénitentiaire, les détenus primo-incarcérés et condamnés pour atteintes aux biens des personnes (vols) et logés dans les bâtiments pour délits étaient également susceptibles de consommer de la drogue en prison ($p < 0,05$).

Tableau III. Comportement des détenus tabagiques vis-à-vis du tabac / Socio-judicial characteristics of inmates who use drugs and inmates who do not use drugs

	Usagers de stupéfiants (n=169, 43 %)	Non usagers de stupéfiants (n = 231, 57 %)	p-value	OR IC. 95%
Sexe				1,28 [0,38-5,51]
Masculin	165 (98 %)	388 (97 %)	P=0,45 (NS)	
Féminin	4 (2 %)	12 (3 %)		
Classe d'âge				4,17 [2,56-6,82]
≤35 ans (adultes jeunes)	137 (54 %)	117 (46 %)	P=0,00001(S)	
> 36 ans (adultes matures)	32 (22 %)	114 (78 %)		
Niveau scolaire				2,50 [1,21-5,43]
Autres niveaux	157 (45 %)	194 (55 %)	P=0,0072(S)	
Niveau supérieur	12 (25 %)	37 (75 %)		
Profession				
Sans-emploi	28 (90 %)	3 (10 %)	P=0,00001(S)	
Secteur informel	133 (62 %)	119(38 %)		
Secteur formel	10 (18 %)	45 (82 %)		
Bâtiment				3,30 [1,98-5,52]
Bâtiment C	60 (65 %)	33 (35 %)	P=0,00007(S)	
Autres bâtiments	109 (35 %)	198 (65 %)		
Situation pénale				1,98 [1,27-3,09]
Condamnés	129 (41 %)	186 (59 %)	P=0,0015(S)	
Prévenus	40 (26 %)	114 (74 %)		
Statut carcéral				0,50 [0,28-0,87]
Primo-incarcérés	130 (39 %)	201 (61 %)	P=0,0083(S)	
Récidiviste	39 (56 %)	30 (44 %)		
Nature des infractions				
Attentes aux personnes	30 (47 %)	34 (53 %)	P=0,000017(S)	
Atteintes aux biens	127 (45 %)	154 (55 %)		
Infractions à la législation sur les stupéfiants	30 (55 %)	25 (45 %)		
Autres (troubles à l'ordre public...)	5 (10 %)	43 (90 %)		

Test de khi-deux

NS= non significatif S= significatif OR= Odd ratio IC_{95%}= Intervalle de confiance à 95%

Caractéristiques des stupéfiants consommés au sein de la MACA

Type de stupéfiants

Concernant le type de stupéfiants utilisés en prison, le tableau IV indique que le cannabis était utilisé par 81 % des détenus et que 18 % consommaient de l'amphétamine et ses dérivés.

Tableau IV. Répartition selon le type de stupéfiants consommés en détention / Breakdown by type of narcotics consumed in detention

Types de stupéfiants	N	%
Cannabis	137	81
Amphétamines et Méthamphétamines	35	21
Crack (Cocaïne fumé)	21	12,5
TRamadol	20	12
Cocaïne snifée	18	11
Rivotril	12	7
Valium	7	4
Héroïne	4	2,5
Autres	5	3

Voie d'administration

Le mode d'administration de ces stupéfiants était la forme fumée (69 %), ingérée (24 %), en injection intra-veineuse (5 %) ou inhalée (2 %).

Fréquence de consommation

Les détenus ont déclaré consommer régulièrement les stupéfiants au sein de la MACA. La fréquence de consommation était journalière chez 8 % des détenus et hebdomadaire chez les autres détenus (92 %). Parmi ces derniers, 53 % en consommaient deux fois par semaine, 34 % trois fois par semaine et 5 % cinq fois par semaine.

Motifs de consommation

Les détenus consommaient des stupéfiants en prison par habitude (60 %) ou pour faire passer le temps (40 %) et le tableau V indique les autres motifs de consommation de stupéfiants.

Tableau V. Répartition selon les motifs de consommation et de sevrage des stupéfiants / Distribution according to the reasons for drug consumption and withdrawal

Motifs de consommation	N	%
Habitudes	101	60
Lutter contre l'ennui	68	40
Lutter contre le stress	70	41
Pour intégrer un groupe	23	14
Contrainte	18	11
Plaisir	4	2
Motifs de sevrage	N	%
Prise de conscience	121	30,5
Coût économique	52	13
Problèmes de santé	15	4
Contrainte/codéténus	14	3,5
Peur de se faire prendre	9	2,5
Conviction religieuse	4	1
Demande de la famille	3	0,9

Désirs et motifs de sevrage

L'envie d'arrêter de consommer des stupéfiants au sein de la MACA concernait 57 % des détenus consommateurs de substances illicites interrogés. Parmi les motifs justifiant ce désir de sevrage figurait la « prise de conscience » (30,5 %) et le « manque de moyens financiers » (13 %) comme l'indique le tableau VI.

DISCUSSION

Dans notre étude, nous avons fait le choix d'utiliser le questionnaire pour évaluer la toxicomanie en milieu carcéral car il est présenté comme une alternative moins coûteuse, moins invasive et plus informative que les tests biologiques^[8,11].

Notre étude a montré que la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA), qui est la plus grande prison de Côte d'Ivoire constituait également un lieu de consommation de stupéfiants. Le niveau de consommation de drogues illicites chez les détenus de cette prison était élevé atteignant 42 % de l'ensemble des détenus enquêtés. Ce taux était supérieur à la prévalence d'usage de stupéfiants au sein de la MACA en 2003 (37,5 %)^[8], et inférieur à la prévalence de l'usage des drogues illicites chez les détenus en Iran (73 %)^[12] et conforme aux données de l'Union Européenne et des Etats-Unis où le niveau de consommation des drogues illicites variait entre 16 et 54 % selon les pays^[7,13]. Ce qui indique que l'incarcération n'entraîne pas de facto, l'arrêt de la consommation de drogues. Cela est préoccupant, car l'abus de stupéfiants en milieu carcéral est souvent à l'origine d'activités criminelles et constitue un obstacle majeur à la réinsertion sociale des détenus^[14].

Dans notre étude, les détenus usagers de stupéfiants étaient essentiellement des adultes jeunes, de sexe masculin et de situation matrimoniale célibataire. Ce qui était conforme

à la plupart des études antérieures^[8,12,15,16]. D'autres facteurs tels que le niveau d'étude secondaire et les antécédents d'incarcération ont été indiqués comme facteurs explicatifs de l'usage des stupéfiants en prison^[13]. Dans notre étude, la majorité des détenus usagers de drogues illicites avait le niveau d'étude secondaire ;il s'agissait de primo-incarcérés ayant été jugés et condamnés pour la plupart.

La consommation de drogue avant l'incarcération et la toxicomanie étaient fortement associées à l'usage de drogues illicites en prison^[2]. L'usage de drogues illicites avant l'incarcération, en particulier l'utilisation régulière de produits hautement addictifs, rend les individus vulnérables une fois incarcérés, ce qui explique que les détenus qui consommaient des drogues illicites avant leur incarcération, continuent de la faire en prison^[17]. Les activités criminelles en rapport avec les infractions à la législation sur les stupéfiants augmentent considérablement le fait que le détenu ait consommé de la drogue illicite avant son incarcération^[18]. Dans notre étude, conformément aux résultats des études antérieures, la majorité des détenus, soit 89% consommaient des drogues illicites avant leur incarcération. Les infractions à l'origine de leurs incarcérations étaient dominées par les infractions contre les biens notamment les vols. Cependant, les informations sur le fait que ces infractions étaient commises sous

l'effet de stupéfiants n'ont pu être précisées au cours de cette étude.

Dans certains cas, les détenus ont été initiés à la consommation de stupéfiants en détention^[5]. C'est le cas des résultats de notre étude qui montrait que 11 % des détenus consommateurs de drogues illicites ont été initiés au sein de la MACA. En prison, ces détenus sont confrontés à une série de privations et de souffrances auxquelles ils doivent s'adapter. Aussi l'initiation de la consommation de stupéfiants en prison agit-elle comme une stratégie d'adaptation à ces problèmes^[17].

Pendant l'incarcération, le cannabis est la substance la plus consommée par les détenus aussi bien au sein de la MACA que dans les prisons française et britannique^[19,20]. Cette forte consommation de cannabis au sein de la MACA est le reflet de la consommation de la population générale ivoirienne où le cannabis est la drogue illicite la plus consommée^[21]. En France, la forte consommation de cannabis par les détenus reflète également la consommation actuelle de la population générale française où le cannabis est largement consommé^[19]. De plus, le cannabis est également banalisé et toléré parfois par les autorités pénitentiaires par rapport à d'autres drogues illicites^[19]. En plus du cannabis, d'autres stupéfiants étaient également consommés au sein de la MACA, conformément à la plupart des études antérieures^[6,22]. La consommation de ces différents stupéfiants au sein de la MACA et dans les autres prisons à travers le monde, pose l'épineux problème de l'accessibilité de ces drogues en prison. En effet, en dépit des nombreuses dispositions prises par le personnel pénitentiaire (installation de scanner à l'entrée de la prison, formation du personnel à la fouille et détection des stupéfiants, réglementation des modalités de visite, sanctions), les détenus arrivent à se procurer ces drogues illicites. Deux principales sources d'approvisionnement des prisons en drogues illicites ont été identifiées^[23]. L'importation de ces stupéfiants dans les prisons après les visites au parloir ou après les comparutions au tribunal et le détournement des médicaments légalement prescrits tels que la buprénorphine ou les différentes benzodiazépines^[23]. Dans notre étude, les sources d'approvisionnement en drogues illicites n'ont pu être identifiées en raison du refus des détenus de le révéler par peur de représailles de la part des détenus trafiquants ou du personnel pénitentiaire.

Pour la consommation et l'obtention des effets de différentes drogues, de multiples voies d'administration sont utilisées. Dans notre étude, pendant l'incarcération, la « voie fumée » était la plus usitée par les détenus (84,02%) suivie de la « voie ingérée » (36,68%). Car elles constituent des voies d'administration simples et faciles à utiliser. Bien que faible, la voie injectable était utilisée par certains détenus dans notre étude (5,32%). Ce chiffre variait entre 11 à 43% dans d'autres prisons^[24,25]. Le partage d'aiguilles par les détenus n'a pas été précisé dans les questionnaires de notre étude. Ce qui n'était pas le cas en Allemagne où, 48% des 418 détenus toxicomanes par voie intraveineuse ont continué à s'injecter en prison et 75% d'entre eux ont partagé des aiguilles pendant leur incarcération^[26]. Dans plusieurs pays, l'abus de stupéfiants est considéré comme le facteur de risque le plus important pour les infections liées aux virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et des hépatites virales^[27,28]. Le manque d'accès à des aiguilles propres et seringues fait de la prison un lieu de grande vulnérabilité pour les détenus utilisateurs de drogues illicites en termes de transmission de maladies infectieuses^[6]. La réduction des risques trouve ici toute sa place, elle passe par la mise en place d'un programme de distribution de seringues neuves, le dépistage des infections chroniques contractées à la suite de l'usage des drogues illicites et leur prise en charge^[6].

Dans notre étude, les raisons invoquées par les détenus usagers de stupéfiants pour justifier cette consommation de stupéfiants étaient l'habitude (60%), pour faire passer le temps (40%) ou pour lutter contre l'anxiété (30%). Au Kenya^[29], les raisons expliquant la consommation de drogues illicites étaient la relaxation (26,5%), l'allègement du stress (24,5%), l'acceptation par les pairs (14,9%), l'expérimentation (13,4%), la disponibilité (8,0%), se sentir normal (5,2%) et avoir la confiance nécessaire pour commettre un crime (4,5%). Les motivations des détenus kenyans ont été retrouvées dans d'autres études à l'exception de la confiance pour commettre un crime^[30,31].

La majorité des détenus usagers de stupéfiants de notre étude, a exprimé le souhait d'arrêter la consommation de drogues illicites (57%). Les raisons alléguées étaient la prise de conscience des effets délétères des stupéfiants sur la santé (30,5%) ou encore par manque de moyens (13%). Comme le disait un détenu : « je n'ai plus d'argent donc je préfère essayer de profiter de cette situation pour arrêter ». Le besoin de sevrage devrait amener les autorités pénitentiaires à

mettre en place des programmes de sevrage et de prise en charge de ces détenus usagers de stupéfiants au sein de la MACA. Car sans programme de désintoxication adéquat, de nombreux détenus continueront à se droguer en prison. Dans certains cas, cela s'accompagnera d'un risque de partage d'aiguilles. Par ailleurs, des détenus qui tentent d'arrêter de consommer des stupéfiants sans accompagnement s'exposent aux effets d'un sevrage aigu^[32].

Ce problème de consommation de drogues dans les prisons pourrait inévitablement se répandre dans la communauté si aucun programme de

sevrage n'est instauré en prison et que ces détenus usagers de stupéfiants sont libérés après un séjour plus ou moins long en prison^[32].

La MACA étant la plus grande prison de la Côte d'Ivoire, les résultats de cette étude fournissent des informations précieuses qui peuvent servir de base à la conduite d'une étude nationale sur la consommation de stupéfiants chez les détenus dans les prisons ivoiriennes.

CONCLUSION

Cette étude a démontré que la MACA est un lieu de forte consommation de drogues illicites. Les détenus jeunes de sexe masculin, de bas niveau scolaire, exerçant dans le secteur informel et ayant des antécédents de consommation de stupéfiants avant leur incarcération ont plus de risque de consommer des drogues illicites au sein de la MACA.

Le stupéfiant le plus consommé à la MACA est le cannabis suivi des amphétamines par 42% de la population carcérale. La forme « fumée » est le mode de consommation le plus utilisé, mais certaines formes injectables sont également signalées.

L'incarcération représente une opportunité de traitement et de prise en charge des détenus usagers de stupéfiants au sein de la MACA. Les

autorités pénitentiaires doivent maximiser ce potentiel en mettant en place dans le cadre d'un programme de prise en charge, des services destinés à l'éducation et à la prise en charge de détenus consommateurs de drogues illicites en prison. Cette prise en charge doit être précoce, dès l'entrée en prison et doit associer la famille et les proches afin d'augmenter les chances de succès de ce programme. Cette importante prévalence de la consommation de stupéfiants par les détenus de la MACA devrait constituer un motif suffisant pour la mise en place d'un programme de prise en charge des détenus usagers de drogues illicites.

Déclaration de liens d'intérêts

Les auteurs déclarent ne pas avoir de conflits d'intérêts en rapport avec cet article.

RÉFÉRENCES

- [1] **Pélicier Y.** Thuillier G., La drogue, PUF, 1972, 127 p.
- [2] **Butler T, Levy M, Dolan K, Kaldor J.** Drug use and its correlates in an Australian prisoner population. *Addiction Research and Theory* 2003 ; 11(2) : 89-101.
- [3] **Plourde C, Brochu S, Gendron A, Brunelle N.** Pathways of substance use among female and male inmates in Canadian Federal Settings. *The Prison Journal* 2021 ; 92(4) : 506-524.
- [4] **Strang J, Gossop M, Heuston J, Green J, Whiteley C, Maden A.** Persistence of drug use during imprisonment: relationship of drug type, recency of use and severity of dependence to use of heroin, cocaine and amphetamine in prison. *Addiction* 2005 ; 101 : 1125-1132.
- [5] **Boys A, Farrell M, Bebbington P, Brugha T, Coid J, Jenkins R,** and al. Drug use and initiation in prison : results from a national prison survey in England and Wales. *Addiction* 2002 ; 97 : 1551-1560.
- [6] **Sannier O, Verfaillie F, Lavielle D.** Réduction des risques et usages des drogues en détention : une stratégie sanitaire déficiente et inefficace. *Press Med* 2012. Doi : 10.1016/j.lpm.2011.12.015.
- [7] **Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies.** Rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne et en Norvège en 2002. Disponible sur <http://annualreport.emcdda.eu.int>. Consulté le 02/03/2021.

- [8] - **Diakite A, Sangaré-Tigori B, Dano Djédjé S, Koné Nanlo PM.** Usage de substances illicites durant l'incarcération en Côte d'Ivoire. Quelle concordance entre les déclarations des prisonniers et les tests toxicologiques de dépistage ? *Alcoolologie et Addictologie* 2012 ; 34(2) : 129 – 135.
- [9] - **Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime.** Rapport mondial sur les drogues. Édition 2007. Vienne : UNODC, Publications de l'Organisation des Nations Unies ; 2007.
- [10] - **Belanko S.** Behind Bars: Substance abuse and America's prison population. New York : National Center on Addiction and Substance Abuse at Columbia University; 1998.
- [11] - **Dillon FR, Turner CW, Robbins MS, Szapocznik J.** Concordance among biological, interview, and self-report measures of drug use among African American and Hispanic adolescents referred for drug abuse treatment. *Psychol Addict Behav.* 2005 ; 19 (4) : 404-13.
- [12] - **Moradi G, Darvishi S, Asaadi L, Zavareh AF, Gouya MM, Tashakorian M, Alasvand R, Bolbanabad MA.** Patterns of drug use and related factors among prisoners in Iran : Results from the National Survey in 2015. *The Journal of Primary Prevention* 2020 ; 41 :29-38.
- [13] - **Rowell LT, Wu E, Hart LC, Haile R, El-Bassel N.** Predictors of drug use in prison among incarcerated Black men. *Am J Drug Alcohol Abuse* 2012; 38(6) : 593-597. Doi :10.3109/00952990.2012.694536.
- [14] - **McVie F.** Drugs in federal corrections: the issues and challenges. *Forum on Corrections Research.* 2001 ; 13 (3) : 7-9.
- [15] - **Bales WD, Miller CH.** The impact of determinate sentencing on prisoner misconduct. *Journal of Criminal Justice* 2012 ; 40(5) : 394-403. <https://doi.org/10.1016/j.jcrimjus.2012.06.006>.
- [16] - **Kinner SA, Jenkinson R, Guillo M, Milloy M-J.** High-risk drug-use practices among a large sample of Australian prisoners. *Drug and Alcohol Dependence* 2012 ; 126(1-2) : 156-160. <https://doi.org/10.1016/j.drugalcdep.2012.05.008>.
- [17] - **Plourde C, Brochu S, Couvrette A, Gendron A.** Points de vue de femmes incarcérées dans des établissements fédéraux concernant les impacts du contexte carcéral sur leur trajectoire de consommation de drogues. *Criminologie* 2007 ; 40 : 105-134.
- [18] - **Nevárez-Sida A, Constantino-Casas P, Castro-Ríos A.** Socio economic factors associated with drug consumption in prison population in Mexico. *BMC Public Health* 2012, 12(33) : 2-8.
- [19] - **Lukasiewicz M, Falissard B, Michel L, Neveu X, Reynaud M, Gasquet I.** Prevalence and factors associated with alcohol and drug-related disorders in prison : a French national study. *Substance Abuse Treatment, Prevention, and Policy* 2007 ; 2 :1-10. doi :10.1186/1747-597X-2-1.
- [20] - **Singleton N, Farrel M, Meltzer H:** Substance misuse among prisoners in England and Wales. Edited by: Statistic ON. London, ; 1999.
- [21] - **Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime.** Rapport mondial sur les drogues. Édition 2015. Vienne : UNODC, Publications de l'Organisation des Nations Unies ; 2015.
- [22] - **Korte T, Pykäläinen J, Seppälä T.** Drug abuse of Finnish male prisoners in 1995. *Forensic Science International* 1998 ; 97 : 171-183.
- [23] - **Mjåland K.** Exploring prison drug use in the context of prison-based drug rehabilitation. *Drugs : Education, Prevention and Policy* 2016 ; 23(2) :154-162. DOI: 10.3109/09687637.2015.1136265.
- [24] - **Gaughwin MD, Douglas RM, Liew C, Davies L, Mylvaganam A, H. Treffke and Al.** HIV prevalence and risk behaviours for HIV transmission in South Australian prisons. *AIDS* 1991 ; 5 : 845-851.
- [25] - **Bird A, Gore S, Hutchinson S, Lewis S, Cameron S, Burns S.** Harm reduction measures and injecting inside prison versus mandatory drug testing: results of a cross sectional anonymous questionnaire survey. The European Commission Network on HIV Infection and Hepatitis in Prison. *Br. J. Med.* 1997 ; 315 : 21-24.
- [26] - **Muller R, Stark K, Guggenmoos-Holzmann I.** High risk behaviour is common in prisons in Berlin. *Br. J. Med.* 1995 ; 310 : 1264.
- [27] - **Yirell D, Robertson P, Goldberg D, McMennamin J, Cameron S, Leigh Brown A.** Molecular investigation into outbreak of HIV in a Scottish prison. *Br. J. Med.* 1997 ; 314 : 1446-1450.
- [28] - **Sarkar S, Panda S, Sarkar K, Hangzo C, Bijaya L, Singh N, and Al.** A cross-sectional study on factors including HIV testing and counselling determining unsafe injecting practices among injecting drug users of Manipur. *Indian J. Public Health* 1995 ; 39 : 86-92.
- [29] - **Kinyanjui WCD, Atwoli L.** Substance use among inmates at the Eldoret prison in Western Kenya. *BMC Psychiatry* 2013 ; 13(53) : 2-8. Doi : 10.1186/1471-244X-13-53.
- [30] - **Atwoli L, Mungla PA, Ndung'u MN, Kinoti KC, Ogot EM.** Prevalence of substance use among college students in Eldoret, Western Kenya. *BMC Psychiatry* 2011 ; 34 : 2-9.
- [31] - **Madu SN, Malta MQ.** Illicit drug use, cigarette smoking and alcohol drinking behaviour among a sample of high school adolescents in the Pietersburg area of the Northern Province, South Africa. *J Adolesc* 2003 ; 26(1):121-136.
- [32] - **Mason D, Birmingham L, Grubin D.** Substance use in remand prisoners: a consecutive case study. *BMJ* 1997 ; 315 : 18-21.